

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES
LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRAFRANCAISE
N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE
ETRANGERES
FILIERE : LANGUE FRANCAISE
OPTION : SCIENCE DU LANGAGE

**Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : MAZOUZ Abdelheq**

Intitulé :

*Analyse lexico-sémantique de l'emprunt
linguistique dans La Nuit du Henné de Hamid
Grine*

Soutenu devant le jury composé de :

	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Président
Mme : HADJAB Lamia	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Rapporteur
	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Examineur

Année universitaire : 2020/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES
LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRAFRANCAISE
N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE
ETRANGERES
FILIERE : LANGUE FRANCAISE
OPTION : SCIENCE DU LANGAGE

**Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : MAZOUZ Abdelheq**

Intitulé :

*Analyse lexico-sémantique de l'emprunt
linguistique dans La Nuit du Henné de Hamid
Grine*

Soutenu devant le jury composé de :

	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Président
Mme : HADJAB Lamia	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Rapporteur
	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Examineur

Année universitaire : 2020 /2021

Remerciement

الحمد لله رب العالمين

Je tiens d'exprimer mes sincères remerciements à ma
directrice de recherche pour tous ses conseils et
orientations

À mes parents, la lumière de ma vie, ma sœur et mon frère
surtout pour leur soutien et encouragement

Comme je voudrais remercier toute personne qui m'a aidé
à réaliser ce travail et particulièrement mon ami

Z. Mohammed

Table de matières

Remerciement

Table de matières

Introduction..... 2

CHAPITRE I : Regards sur les emprunts lexicaux

I - La lexicologie..... 6

I.1- Le caractère interdisciplinaire de la lexicologie..... 7

I.1.1- Le lexique et la grammaire..... ..

I.1.2- Le lexique et le vocabulaire..... ..

I.2- Concepts relatifs..... ..

I.2.1- L'onomastique..... ..

I.2.2- Un dictionnaire..... ..

I.2.3- Le lexème..... **8**

I.2.4- Le lemme..... ..

I.2.5- Le vocable..... ..

I.2.6- La lexicographie..... ..

I.2.7- La lexicalisation..... ..

I.2.8- La lexicométrie..... ..

I.2.9- La dérivation..... ..

I.2.10- L'étymologie..... **9**

I.2.11- Le champ lexical..... ..

I.2.12-	Lexique général et lexique de spécialité.....	..
II.	L'emprunt linguistique.....	10
II.1-	L'emprunt linguistique : aperçu historique et définition.....	..
II.2-	Les catégories de l'emprunt linguistique.....	11
II.2.1-	L'emprunt lexical.....	..
II.2.2 -	L'emprunt syntaxique.....	12
II.2.3-	L'emprunt phonétique.....	..
II.4-	Le Calque.....	..
III.	La sémantique.....	13
III.1-	Les types de la sémantique.....	..
III.1.1-	La sémantique logique/ formelle.....	14
III.1.2-	la sémantiquelinguistique.....	..
III.1.3-	La sémantique psychologique.....	..
III.1.4-	La sémantique cognitive.....	..
III.2-	La notion du Sème.....	..
III.3-	Le sémème.....	..
III.4-	Les relations sémantiques.....	15
IV-	Le paysage sociolinguistique algérien: Source des emprunts lexicaux	16
IV.1-	Le berbère.....	..
IV.2-	L'arabe.....	..
IV.3-	Le français.....	17

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans *la*

Nuit du Henné de Hamid Grine

I.	Aperçu sur l'écrivain.....	19
II.	Le corpus d'étude.....	..
II.1-	Résumé de l'œuvre.....	..
II.2-	Le cadre socioculturel du récit.....	20
III.	Les emprunts intégrés dans La nuit du henné.....	21
III.1-	Résultats d'analyse.....	23
IV.	Analyse lexico sémantique des emprunts dans La nuit de henné	24
IV.1-	Espaces et zones géographiques.....	..
IV.2-	Le religieux.....	25
IV.3-	La magie et la sorcellerie.....	30
IV.4-	L'habillement.....	33
IV.5-	les noms et appellations.....	35
IV.6-	Commentaire.....	37
	Conclusion.....	40
	Références bibliographiques.....	43
	Résumé	

Introduction

Introduction

« Naisse, progresse, disparaisse », c'est le trajet d'évolution de la langue, cette dernière qui s'envisage comme le produit de contact entre les êtres humains peut importe leurs origines, leurs cultures ou identités.

La langue reste vivante et s'évolue par le biais des processus d'enrichissement et de néologismes qui sont intimement liées au contact des langues, autrement dit toute langue se met en contact avec une autre va avoir, d'une manière consciente ou inconsciente, certains néologismes. Une langue morte est, donc, la langue qui ne s'articule pas des relations interactionnelles avec d'autres langues « *une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait une langue morte, et l'on ne savait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est en somme que l'histoire de leur néologie* » (Quemada. 1971.p37)

Les échanges économiques, politiques et culturels ont participé à la création d'un univers bilingue où l'adaptation d'un comportement linguistique devient primordiale pour s'adapter, combler le vide linguistique, enrichir sa propre langue ou transporter des nouvelles réalités.

L'emprunt est parmi les comportements linguistiques qui résultent du contact des langues, consiste à faire apparaître dans un système linguistique, un mot provenant d'une autre langue. Ce phénomène se manifeste au niveau de pratiques langagières orales comme écrites.

Les différentes séquelles historiques et spécifiquement la colonisation française ont conditionnées le système et la pratique langagière en Algérie. Ce que fait la coexistence de plusieurs langues et de leurs variétés.

Un contexte sociolinguistique pareil, impose le problème de confrontation des langues et leur interpénétration et la multiplicité des perspectives langagières tirées soit de l'observation quotidienne du sujet parlant qui se trouve dans cette situation complexe, obligé de gérer son usage de ces langues en adoptant différentes stratégies, soit comme si le cas de notre étude dans les écrits littéraires.

Notre présente étude portera sur l'analyse de l'emprunt linguistique dans *La nuit de henné* de Hamid Grine. Signalons que la littérature algérienne d'expression française est fille de la colonisation dont la dichotomie français/ arabe est toujours omniprésente dans les productions littéraires. Après l'indépendance surgit une nouvelle génération d'écrivains qui prend la plume pour témoigner cette Algérie indépendante noyée dans

Introduction

l'ambiguïté et les crises politiques dans des écrits littéraires marquées par le désenchantement et la transgression. L'écrivain de notre corpus étudié fait partie de cette génération absorbée par l'horreur de la décennie noire et le drame des années 1980, dont il veut construire un monde de liberté individuelle et d'indépendance des normes traditionnelles rigides et sclérose de sa société.

Notre analyse est inscrite dans le cadre de la recherche en science du langage, et porte l'intérêt de dévoiler la réalité derrière l'utilisation de l'emprunt linguistique, son effet et son apport sur la signification, le sens et l'interprétation du texte.

C'est dans cette perspective que se construira notre problématique où nous poserons la question suivante :

L'utilisation des emprunts dans *La nuit de henné* est-elle volontaire ? Quelle influence porte-t-elle sur le sens et l'interprétation du texte ?

Cette question centrale a provoqué d'autres questions secondaires:

- Peut-on qualifier les emprunts utilisés comme appartenant au cadre de la culture et l'imaginaire collectif algérien ?
- Peut-on changer les emprunts utilisés par des lexèmes d'origine française ?
- Comment ce phénomène a influencé l'interprétation du texte ?

Pour mener à bien notre travail et trouver des réponses aux questions posées nous formulons les hypothèses suivantes :

- Les emprunts utilisés dans le corpus d'étude font partie de l'imaginaire collectif algérien et ils feraient référence à la culture et aux traditions algériennes.
- Tout changement des emprunts algériens par des lexèmes d'origine français, influencerait le sens et l'authenticité du texte.
- Les emprunts auraient un impact sur l'interprétation du texte.

Les différents axes de notre recherche exigent une approche analytique et descriptive à la base des fondements de la lexicologie et la sémantique.

Introduction

Notre analyse se répartie en deux chapitres. Dans le premier, on fera un survol théorique pour construire une perception générale sur les différents concepts liés à l'emprunt linguistique, en commençant par la lexicologie et ses concepts puis l'emprunt linguistique et ses catégories, passant par la sémantique et ses notions pour arriver au paysage sociolinguistique algérien qui fait naître les emprunts linguistiques.

Dans le deuxième chapitre et à visée pratique, on présentera en premier lieu l'écrivain de notre corpus, le résumé du roman et son cadre socioculturel. Puis on extraira en deuxième lieu les emprunts linguistiques qui existent dans *La nuit du henné* de Hamid Grine. Puis on expliquera les résultats obtenus à travers l'analyse. En troisième lieu on entamera une analyse lexico sémantique des emprunts dans *La nuit de henné*. Notre étude abordera des emprunts se référant aux espaces et zones géographiques, à la religion islamique, à la magie et la sorcellerie, à l'habillement, et enfin, les noms et appellations. Notre recherche se clôture par des commentaires expliquant les enjeux d'utilisation des emprunts et leur interprétation.

CHAPITRE I : Regards sur les emprunts lexicaux

I- La lexicologie

La lexicologie, discipline de la linguistique qui s'intéresse à l'étude des mots, leur nature, leur étymologie et à leurs relations systémiques. Elle se situe au carrefour de plusieurs disciplines : sémantique, grammaire, vocabulaire ...

En effet, elle est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue donnée. Ce lexique contient tous les lexèmes d'une langue qu'on connaît ou qui apparaissent dans un dictionnaire. Pour étudier le système lexical d'une langue il faut s'interroger sur la nature des lexèmes leur fonction, leur signification leur composition.

Dans son ouvrage *Lexicologie et Sémantique lexicale*, Pol Guère nous livre la définition suivante :

« *La lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue appelées lexies* ». (Pol Guère.2003.p45)

Selon Franck Neveu « *La lexicologie est l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique.* » (Neveu. 2004.p 125)

Bien aussi, dans l'ouvrage intitulé *100 fiches*, la lexicologie désigne une : « *discipline qui décrit les mots hors de leur emploi.* » (Siouffi. Dan -van.2012 p.43)

Christian Touratier, la définit comme :

« *Une partie de la sémantique : elle a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, c'est-à-dire des unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou au vocabulaire d'une langue donnée.* » Cette définition clarifie la relation entre la lexicologie et la sémantique comme deux disciplines complémentaires. (Touratier.2004.p.22)

Dans le même niveau et pour identifier les objectifs de cette discipline Lehmann et Martin Berthet soulignent dans leur *Introduction à la lexicologie* que :

« *La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Le lexique en effet n'est pas une simple liste, qu'on ne pourrait ordonner que par l'ordre alphabétique ; il s'organise sur les deux plans du sens et de la forme : _ La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique ; elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux ; _ La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du*

lexique ; elle analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux. Ces deux aspects concourent à construire une structure complexe, elle-même insérée dans l'ensemble du système de la langue ». (Lehmann. Martin Berthet. 2008. p15)

I.1- le caractère interdisciplinaire de la lexicologie :

I.1.1- Le lexique et la grammaire

Une relation complémentaire accorde le lexique à la grammaire, ce que confirme Bernard Pottier: « *Les deux ouvrages traditionnels dépositaires d'une langue sont le dictionnaire et la grammaire. Mais l'un fait obligatoirement référence à l'autre. Une lexie entraîne un certain nombre de pression, sémantique ou syntaxique, sur son entourage.* » (Pottier. 2011. p 35)

I.1.2-Le lexique et le vocabulaire

Deux thèmes de la lexicologie, le premier concerne la langue, le second renvoie à l'individu. « *Le vocabulaire d'un individu est le sous-ensemble du lexique d'une langue donnée contenant les lexies de cette langue que maîtrise l'individu en question* » (Pol Guère. 2003. P 93)

I.2- Concepts relatifs :

Les concepts définis au-dessous sont inclus dans le domaine de la lexicologie et peuvent être envisagés dans notre analyse, afin de clarifier les différents phénomènes liés à l'emprunt linguistique :

I.2.1-L'onomastique : est une branche de la philologie qui a pour objet l'étude des noms propres: leur étymologie, leur formation, leur usage à travers le temps.

I.2.2-Un dictionnaire : est un ouvrage de référence contenant un ensemble des mots d'une langue ou d'un domaine d'activité généralement présentés par ordre alphabétique et fournissant pour chacun une définition, une explication ou une correspondance

I.2.3-Le lexème :est une unité de sens et de son qui n'est pas fonctionnelle ou dérivationnelle. Il apparaît comme la forme basique du mot graphique Le lexème renvoie à une notion abstraite ou concrète indépendante de la situation de communication

I.2.4-Le lemme : une chaîne de signes formant une unité sémantique et pouvant constituer une entrée de dictionnaire. Les signes les constituants peuvent être réalisés par des caractères, des sons, des gestes.

I.2.5-Le vocable : selon Alain Pol guère : « *Un vocable est un regroupement de lexies qui ont les deux propriétés suivantes : 1 -elles sont associées aux mêmes signifiants ; 2-elles présentent un lien sémantique évident* ». (Pol Guère.2003.p.50)

I.2.6-La lexicographie : est la science qui consiste à recenser les mots, les classer, les définir et les illustrer, par des exemples ou des expressions, pour rendre compte de l'ensemble de leurs significations et de leurs acceptions au sein d'une langue, afin de constituer un dictionnaire

I.2.7-La lexicalisation :

L'apparition des nouvelles unités lexicales à partir des unités plus simples, autrement dit c'est « *l'intégration d'un lemme dans une langue, reconnaissance officielle ou validation par l'usage de néologisme* » (<https://fr.wiktionary.org/wiki/lexicalisation>)

I.2.8-La lexicométrie :L'étude quantitative des unités lexicales afin de « *conforter, à partir d'hypothèses explicitement formulés, les emplois des unités lexicales du corpus en prenant compte les variables internes et les variables externes, qui permettent de contextualiser ces faits linguistiques et d'assurer une analyse interprétative ouverte en particulier à la dimension sociohistorique des textes.* » (Neveu. 2004. p 215)

I.2.9-La dérivation :

« *Action de faire sortir un mot d'un autre, en ajoutant un préfixe ou suffixe à son radical, sans mutation de la catégorie grammaticale (dérivation exocentrique). La conversion lexicale, qui n'est pas proprement une dérivation, est parfois appelée dérivation impropre* » (<https://fr.wiktionary.org/wiki/d%C3%A9rivation>)

I.2.10-L'étymologie : l'étude historique de l'origine des mots et leur évolution. « *L'étymologie consiste à établir des relations entre un mot et son étymon, c'est-à-dire le mot duquel il vient, son ancêtre en quelque sorte. L'étymologie permet souvent de comprendre le sens des mots d'aujourd'hui, et de retracer leur histoire afin de saisir leur sens dans certaines utilisations* ». ([Https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tymologie](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tymologie))

I.2.11-Le champ lexical :

« Dans un champ lexical, un sens est évoqué par plusieurs mots »
([https://fr.wikipedia.org/wiki/Champ lexical](https://fr.wikipedia.org/wiki/Champ_lexical))

On comprend donc que c'est un ensemble de noms, d'adjectifs et de verbes liés par leur sémantique. Les champs lexicaux peuvent être à valeur dénotative ou à valeur connotative.

I.2.12-Lexique général et lexique de spécialité :

Le lexique spécialisé englobe des unités lexicales relatives à un domaine bien précis, à ce niveau on peut ajouter les propos de G. Siouffi, D-Van Arendonk :

« Le lexique d'une langue ne comporte pas que des mots connus de tout le monde ; il comporte également un certain nombre de termes réservés à des contextes bien précis, techniques ou socioprofessionnels. C'est pourquoi on distingue dans le lexique un premier sous-ensemble formé par le lexique général, étudié par la lexicologie, et un second sous-ensemble, formé par les lexiques de spécialité, et à propos duquel on parle de terminologie. La terminologie consiste à régler le sens d'un mot dans son emploi technique (lexique de la chimie, de la justice, de la cuisine...). Dans des domaines techniques, le terme lexique recevra ainsi le sens de « glossaire des termes particuliers à ce domaine » (Siouffi. Raemdonck. 2012. p. 126)

II. L'emprunt linguistique

II.1-L'emprunt linguistique : aperçu historique et définition

Les langues se communiquent, se confrontent et s'enrichissent dans le cadre des relations économiques, politiques et culturelles donc elles sont inévitablement soumises aux échanges linguistiques qui ont provoqué l'entrée de certains éléments d'une langue dans une autre. Ce phénomène des emprunts a existé depuis l'Antiquité, peut-être même bien avant avec les Sumériens et les Babyloniens.

L'ancien français, dès le début de son existence a commencé à emprunter des mots à l'arabe, à l'allemand, au néerlandais, à l'italien...Le latin avait, lui aussi, emprunté à d'autres langues.

Les principales causes des emprunts linguistiques sont les guerres, le commerce et la colonisation. Ils sont donc intimement liés aux conditions socio-historiques, politiques et économiques, qui font évoluer les situations sociolinguistiques.

L'interaction et le contact entre ces langues donne lieu à plusieurs phénomènes qui surgissent dans les échanges verbaux des locuteurs comme l'emprunt linguistique. Dubois, dans *le dictionnaire de la linguistique*, définit l'emprunt comme suit : « *Il y a emprunt, quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) et que (A) ne possédait pas, l'unité ou le mot emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* » (Dubois. 2001. p177)

Ajoutons Salminen, et son ouvrage *La lexicologie* dont il souligne que : « *L'emprunt fait partie des procédés par lesquelles on enrichit le lexique d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot provenant d'une autre langue* » (Salminen. 2015, p.173). En effet, Hamres et Blanc définissent l'emprunt comme « *un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue.* » (Rahal.2004. p.28)

Lorsqu'on parle d'emprunt linguistique, on fait généralement allusion à un mot ou une expression qu'un locuteur où une communauté emprunte à la langue d'une autre communauté linguistique, sans passer par la traduction, tout en l'adaptant parfois aux règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques de la langue d'arrivée.

Dans le dictionnaire *Le Robert* de 2010, on trouve la définition suivante:

« *Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue* »

De même, le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* précise que :
mentionne que:

« *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) ; et que (A) ne connaissait pas, l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts* »(Larousse.1994)

On peut dire finalement que l'emprunt linguistique désigne l'utilisation d'un mot ou une expression d'une autre communauté linguistique, tout en l'adaptant parfois aux règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques de la langue d'arrivée sous divers et multiples enjeux.

II.2-Les catégories de l'emprunt linguistique

À ce niveau nous avons fait recours à l'étude de (Loubier.2011) où elle a fait une typologie de l'emprunt selon les composantes de la langue.

II.2.1-L'emprunt lexical :

Un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. Il porte sur le mot, dans sa relation sens-forme. Cette caractéristique le différencie de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. En effet on distingue quatre principaux types d'emprunts lexicaux :

1. L'emprunt intégral: un emprunt de la forme et du sens, sans adaptation ou avec une adaptation graphique ou phonologique minimale.
2. L'emprunt hybride: un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée.
3. Le faux emprunt: qui a l'apparence d'un emprunt intégral et qui est constitué d'éléments formels empruntés, mais sans qu'aucune unité lexicale (forme et sens) ne soit attestée dans la langue prêteuse.

Le faux emprunt résulte d'un emprunt limité à la forme. Il donne lieu à des sens différents selon la langue.

4. Le calque : à trois types:

- ❖ Le calque morphologique: qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction, souvent littérale, de termes, de mots composés
- ❖ Le calque sémantique: qui associe (toujours par traduction) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse.
- ❖ Le calque phraséologique: qui intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées.

II.2.2 - L'emprunt syntaxique : est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases. Les emprunts syntaxiques entraînent, la plupart du temps, une modification notable des structures et de la valeur sémantique qu'elles véhiculent. Ce type d'emprunt est très fréquent dans les situations de bilinguisme social où les phénomènes d'alternance et d'interférence de langue sont fréquents.

II.2.3- L'emprunt phonétique: L'emprunt phonétique est un emprunt d'une prononciation étrangère.

II.3-Un xénisme : dans le Dictionnaire des sciences de langage, Franck Neveu déclare: « *On appelle parfois xénisme la première étape du processus d'emprunt d'un mot à une langue étrangère* ». (Neveu.2004. p. 372)

On peut dire donc qu'un xénisme est un type d'emprunt lexical qui consiste à prendre un terme étranger tel quel, de sorte qu'il est reconnu comme étranger par les usagers de la langue : « Xénisme est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère » (Lehmann, Martin-berthet.2008. p. 28)

II.4-Le Calque : « forme d'emprunt d'une langue à une autre consistant à intégrer un mot ou une expression étrangère sous une forme traduite » (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/calque/12437>)

Le calque est donc l'utilisation d'un mot traduit directement d'une autre langue. Ajoutons que : « *Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire. On en rencontre beaucoup dans le vocabulaire scientifique, qui a un besoin fréquent de néologisme* ». (Moreau.1997.p 64)

III. La sémantique :

La sémantique a constitué depuis des siècles un thème de débat et se situe au carrefour interdisciplinaire, la sociologie, la lexicologie, la littérature et la philosophie.

C'est à Michel Bréal d'inventer le mot pour signifier les lois et règles participant à la construction et la transformation du sens.

Dans 100 fiches on trouve la définition suivante : « *La sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le « mot » ou la phrase. On peut encore estimer qu'elle fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation.* » (Siouffi. Raemdonck.2012.p.48)

« *À l'origine, la sémantique est partie de l'idée que le sens, dans le discours, faisant l'objet d'une construction similaire à un emboîtement d'unités : le mot, la phrase, le discours. Aujourd'hui, les*

travaux récents de la sémantique du discours suggèrent que ce qui régit le sens de nature infiniment plus complexe. Ainsi, la sémantique est amenée à prendre en compte de très nombreux paramètres linguistiques auxquels elle n'avait pas pensé au départ, et qui rendent sa tâche plus difficile ». (Siouffi. Raemdonck. 2012.p 49)

La sémantique est donc la science des significations. Elle est principalement limitée à l'intérieur de la linguistique : la sémantique linguistique qui a comme objet d'étude ; la signification des unités du lexique (la sémantique lexicale) et la signification des phrases (la sémantique de la phrase).

Le Dictionnaire des sciences du langage la définit comme : « *Domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude de sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours* ». (Neveu.2004. p 318)

III.1-Les types de la sémantique

En suivant la typologie de la sémantique faite par le professeur François Rastier (*Sémantique interprétative*, Paris, Presses universitaires de France 1987) qui correspond aux approches dominantes de la problématique de sens, on distingue quatre types de la sémantique :

III.1.1- La sémantique logique/ formelle : part des formalismes de la logique pour définir le sens et prend comme objet l'étude d'interprétation et les conditions de vérités des énoncés, elle s'exerce principalement au niveau de la phrase, en se basant sur les relations dénotatives entre les signes linguistiques et les unités du monde.

III.1.2-la sémantique linguistique : s'intéresse du sens comme une relation linguistique entre des signifiés. En exploitant la notion de trait distinctif (sème) empruntée à la phonologie structurale.

III.1.3-La sémantique psychologique : selon cette branche le sens est considéré comme une relation entre des signes linguistiques et des opérations mentales.

III.1.4-la sémantique cognitive : elle étudie le sens par rapport à l'expérience et la conséquence en adoptant une optique mentaliste.

Ajoutons à cette typologie la distinction saussurienne de la sémantique en : « Sémantique synchronique », qui s'intéresse à l'étude des significations linguistiques d'une langue donnée à une époque bien déterminée, et « sémantique diachronique », qui s'intéresse à l'évolution dans le temps du sens des mots.

III.2-La notion du Sème :

Le sème est défini comme l'unité minimal de signification (signe) et comme l'élément principale dans l'analyse sémantique d'un mot, il ne peut être identifiés qu'à l'intérieur d'un signifié (sémème) dont il constitue un trait distinctif de signification. il peut être **dénotatif** (système linguistique) ou **connotatifs** (système social /individuel) **Sème inhérent** « l'extrémité d'une relation *symétrique* entre deux sémèmes appartenant au même taxème » ; ou **sème afférent** « l'extrémité d'une relation *antisymétrique* entre deux sémèmes appartenant à des taxèmes différents ».

http://www.revue-texto.net/1996-2007/Reperes/Cours/Ballabriga2/Semantique2_2-2.html

III.3-Le sémème :

Signifie l'ensemble de sèmes d'un lexique d'une langue donné. Il est défini dans le Dictionnaire des sciences du langage comme : « l'ensemble des sèmes d'un morphème, autrement dit le signifié de cette unité [...] On appelle archisémème l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes » (Neveu.2004. p319)

III.4-Les relations sémantiques :

C'est une relation entre les mots ou expression qui ont le même sens cette relation nous permet de remplacer un mot par un autre sans modifier le sens initial de phrase. Elles sont définies selon Nyckees comme :

« Des relations de sens privilégiées entre les mots ou les expressions d'une langue [...] La connaissance et le maniement de ces relations sémantiques sont essentiels dans l'apprentissage des langues étrangères ou celui de la langue écrite, Les dictionnaires recourent aussi largement à ces relations pour fixer le sens ou l'emploi exact d'un mot. Dans leurs définitions, ils situent ordinairement la signification du mot à l'intérieur d'une classe et prennent souvent la peine d'indiquer ses synonymes et ses antonymes. Enfant, et tout au long de notre vie, c'est encore à travers les relations sémantiques que nous apprenons quantité de mots de notre propre langue, que ce soit dans la conversation ou par la consultation des dictionnaires. » (Nycees.1998.p 178-179)

Les relations sémantiques peuvent être externes : synonymie, antonymie, hyponymie, hyperonymie, ou internes : monosémie, polysémie, homonymie.

Suite à ce survol, il apparait clairement que le lien complémentaire entre la lexicologie et la sémantique, est complémentaire, c'est ce que confirme Touratier :

« La lexicologie : c'est une partie de la sémantique, elle a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, c'est-à-dire des unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou au vocabulaire d'une langue donnée. C'est en fait la sémantique lexicale qui s'efforce Ancre théorique

: définitions de quelques concepts. 32 notamment de définir le signifie des unités lexicales et de situer ses unités dans des microsystemes, appelés champs sémantiques ou champ lexicaux. » (Touratier.2004. p 22)

Et Vincent Nyckees :

« La sémantique lexicale se trouve par là même obligée de définir une méthode originale apte à rendre compte du lexique dans sa totalité, sans se limiter aux aspects de la signification directement explicable par des propriétés formelles. Cette discipline paraît ainsi inséparable d'une réflexion portant sur les mécanismes fondamentaux de la signification qui intéresse toute la linguistique. On verra comment elle parvient à dégager progressivement ses critères d'analyse en exploitant la très riche matière offerte par l'observation des langues et des échanges linguistiques ». (Nycees.1998. p 11)

IV-Le paysage sociolinguistique algérien: Source des emprunts lexicaux

« L'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassages sociolinguistiques que l'on peut percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles » (Taleb Ibrahim. 2002. p122) De ce fait le système sociolinguistique algérien est marqué par l'utilisation de trois langues : l'arabe, le français et le berbère. La coexistence de ces langues trouve son origine dans l'histoire de Maghreb.

IV.1-Le berbère:

La langue la plus ancienne du Maghreb, se caractérise par un alphabet basé sur les caractères tifigh, et par l'oralité de la culture et la littérature.

Cette langue est parlée par 20% de la population, elle est considérée comme un héritage et une langue historique de Maghreb.

Aujourd'hui et avec les modifications qui ont touché le système éducatif après les revendications linguistiques de cette langue est devenue une matière d'éducation dans les institutions scolaires et universitaires et deviendrait la deuxième langue nationale du pays.

IV.2-L'arabe :

L'arabe classique est la langue sacrée du coran et de la civilisation arabo-musulmane, et l'arabe dialectal qui se définit par ses variantes régionales.

L'arabe littéraire est utilisé dans les domaines de scolarisations, la production littéraire, la presse, la vie politique et l'administration. D'autre côté les variantes régionales affectent l'arabe dialectal qui domine la poésie populaire, les contes, les devinettes et les chansons, il constitue avec le berbère le parler ordinaire de la majorité des citoyens.

Pendant la colonisation française, l'arabe a subi les aléas et l'injustice de l'histoire coloniale, en effet l'état française veut imposer le français comme la langue de la loi, de l'administration et de l'éducation -L'école française- en passant par la dé mentalisation des écoles traditionnelles –les zaouïa- qui a détruit le statut de la langue arabe qui est devenue comme une langue natale parlée.

La ré-arabisation du pays après l'indépendance est assuré par le bais de la scolarisation, en 1968 l'arabe est conçu comme la langue de travail dans la fonction publique et 1988 l'interdiction des écoles françaises, est l'arabe deviendra la langue des institutions et de l'administration.

IV.3- Le français:

La langue française est introduite en Algérie avec la colonisation française et à l'indépendance le français est enseigné comme langue étrangère dès le cycle primaire, elle est aussi la langue d'enseignement dans la majorité des filières scientifiques (la médecine/l'architecture...)

Une pluralité des langues a existé en Algérie depuis presque deux siècles, cette pluralité reflète la richesse et la diversité historique et géographique, ajoutons que la cohabitation de ces langues a donné naissance à plusieurs phénomènes qui rendent la situation linguistique en Algérie d'une façon difficile et complexe, intéressante et fascinante d'une autre, c'est ce que confirme S. ABDLHAMID :

« Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme » (Abdelhamid.2002.p35.)

La coexistence de toutes ces langues en Algérie justifie la présence d'un nombre considérable d'emprunts dans les trois langues et leurs variétés. Influencé par le contexte sociolinguistique, tout écrivain transporte dans la langue d'écriture des emprunts inspirés essentiellement des langues acquises et pratiqués dans sa communauté linguistique. C'est

CHAPITRE I : Regards sur les emprunts lexicaux

ce que nous allons illustrer dans le chapitre suivant qui traite les emprunts dans le roman la *Nuit de Henné*, de Hamid Grine sous une approche sémantique et lexicale l'objectif est de savoir quelles fonctions et quelles interprétations ont les emprunts à l'intérieur du texte écrit.

**CHAPITRE II : Analyse des emprunts
linguistiques**

**Dans *La Nuit du Henné* de Hamid
Grine**

I- Aperçu sur l'écrivain:

Grine Hamid est journaliste, essayiste, et romancier Algérien, né le 20 juin 1954 à Biskra. Diplômé en sociologie à l'université d'Alger il débute dans le journalisme sportif, avant d'entamer d'autres domaines: l'économie, la société et la culture. Il a également été concepteur, rédacteur à l'étranger dans deux grandes agences de communication publicitaire. Son talent comme journaliste, lui permet de passer à la littérature où il obtient le Prix des Libraires Algériens pour son roman : *Il ne fera pas long feu*, en 2009.

Son œuvre est marquée par la diversité et la richesse, dont il est l'auteur de 7 livres sportifs, notamment *Lakhdar Belloumi, un footballeur algérien*, Éditions ENAL, vendu à 20 000 exemplaires en 1986. Il a publié aussi, une série de portraits *Comme des ombres furtives* en 2004. Son essai de communication *Chronique d'une élection pas comme les autres* publié en 2005 qui évoque les élections présidentielles de 2004. Citant parmi ses productions et créations littéraires :

- ❖ *La Dernière prière*, roman, Éditions Alpha, Alger, 2006
- ❖ *La Nuit du henné*, roman, Éditions Alpha, Alger, 2007
- ❖ **La nuit du henné**, éditions Publisher, Paris, 2013
- ❖ *Le Café de Gide*, roman, Éditions Alpha, Alger, 2008
- ❖ *Il ne fera pas long feu*, roman, Éditions Alpha, Alger, 2009
- ❖ *Un Parfum d'absinthe*, roman, Éditions Alpha, Alger, 2010
- ❖ *Une vie sur la pointe des pieds*, nouvelles, Éditions Alpha, Alger, 2011
- ❖ *Camus dans le narguilé*, roman, Éditions Après la lune, Paris, 2011
- ❖ *Sur les allées de ma mémoire*, éditions Casbah, Alger 2012

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Hamid_Grine)

II- Le corpus d'étude :

II.1-Résumé de l'œuvre :

La Nuit du henné est l'histoire de Jade et Maâmar Hbak deux jeunes et nouveaux mariés, Jade est sociologue alors que Maâmar son "époux est licencié en philosophie et travaille comme « scribouillard dans l'entreprise nationale des barrages (SNB)". (Grine. 2007.p13)

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

Après sept années de fiançailles, les deux nouveaux mariés ont acquis un logement à Ain Naâdja, dans la banlieue d'Alger, qui sera leur espace de retrouvaille où ils peuvent vivre pleinement leur amour.

L'intrigue se noue et déroule dans un hôtel, « Le Bon accueil » à Zéralda, au bord de la mer, où les deux protagonistes se rendent, pour passer leur lune de miel, dont l'auteur et à travers un lexique lancinant et dénonciateur nous relate des observations sur l'époque de l'Algérie socialiste et en état de crise. Dans cet hôtel « où le client n'était pas roi mais esclave » (Grine.2007. p 31). Ils ne vivent « qu'humiliation et vexation » de la part du personnel de service. Ce récit représente cet événement étrange que vit le couple à l'hôtel, où Jade constate au réveil du matin que les paumes de ses mains portent la couleur rouge du henné, c'est l'élément déclencheur qui va troubler l'instabilité de la vie de Maâmar ainsi que les événements du récit. En effet, Jade de sa part lui confirme qu'elle n'a point enduit ses mains de henné la chose qui a provoqué l'horreur à l'âme de son mari et a introduit le texte dans l'univers fantastique. Les deux protagonistes partent en quête de la résolution de ce mystère de la nuit du henné "Si ce n'est pas elle qui a mis du henné, ça ne peut être qu'une entité surnaturelle » (Grine.2007. p.61).

Après des jours d'horreur de conflits et d'inquiétude, Jade découvre que la couleur rouge qui couvre les mains de son mari provient d'une lotion de bronzage qu'elle utilise. Et ainsi « L'explication rationnelle de l'origine du henné a tué en lui la part de l'imaginaire et du fantastique. Il était le héros d'un film fantastique, le voilà retrouvant ses habits gris de M. Hbak, cadre à la SNB, demeurant à la cité Ain Naâdja. » (Grine.2007. p.139)

II.2-Le cadre socioculturel du récit:

Toute société porte une culture bien différente et des valeurs socioculturelles propres à elle. Elles sont à la base des lois et des règlements mis en place dans une société. Ajoutons que chaque époque (siècle, décennie, année) possède ses particularités, qui peuvent dans un écrit littéraire influencer les actions et les réactions des personnages et les événements. On peut dire donc que le contexte socioculturel permet de situer le milieu et le bain culturel dans lequel les personnages se confrontent et s'évaluent.

La Nuit de Henné un récit de fiction qui nous renseigne sur l'Algérie des années 80, il relate sa beauté et ses entraves, la bonté de peuple algérien, la dignité, et la pudeur.

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

Ce récit nous mène à voyager avec les protagonistes dans le monde des pratiques irrationnelles de la magie et de la sorcellerie qui sévissent dans la société algérienne.

Bien aussi, et dans un discours dénonciateur et sous un lexique relatif à la sorcellerie les voix des personnages nous livrent des exercices qui reflètent l'imaginaire social en effet, on assiste à un sujet collectif de la société à l'intérieur du récit.

Les informations qui renvoient au réel évoqué, la culture maraboutique et la quête de la réalité cachée derrière La nuit de henné dans un lexique bien spécifique renseignent sur la mémoire culturelle collective.

Or, dans cette écrit littéraire on se trouve manipulé entre deux sociétés la société francophone présente à travers la culture de Maâmar, une culture d'humanisme de la littérature universaliste, d'idéologie libératrice, et de sciences...et la culture purement algérienne des autres personnages qui est étroitement liée à la langue arabe, le coran ainsi que les traditions de la société algérienne.

Après ce survole sur le corpus d'étude et son cadre socioculturel, on va analyser par la suite les emprunts utilisés par l'auteur dans le but de savoir l'objectif derrière cette utilisation et comment cette phénomène linguistique va influencer l'interprétation et le sens.

III- Les emprunts intégrés dans La nuit du henné :

Pour mener à bien notre travail on a opté pour une approche analytique et descriptive, dont on a extrait les emprunts arabes utilisés par l'écrivain. Il faut signaler que nous avons adapté le tableau intégratif réalisé dans l'étude intitulé : *Analyse lexicosémantique des emprunts dans le roman Le Fils de Pauvre de Mouloud Feraoun.*

L'emprunt	Intégration Phonologique	Intégration graphique	Intégration morphosyntaxique				Intégration Morphologique	Intégration sémantique
			Masculin		Féminin			
			Sing	Plur	Sing	Plur		
Henné	/		/				/	/
Hadj	/		/				/	/
Ain Naâdja	/	/			/		/	/
AidEladha			/				/	/
Taleb	/		/				/	/
Ya si	/	/	/				/	/

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques
Dans La nuit du henné de Hamid Grine

Mohammed								
Maida	/				/		/	/
Hbak			/				/	/
Bghal	/		/				/	/
Gurba	/	/			/		/	/
Batata	/	/			/		/	/
Guiiri	/		/				/	/
Ramdhan			/				/	/
Seroual	/	/	/				/	/
Burnous			/				/	/
Chèche	/	/	/				/	/
El fel			/				/	/
Djinns	/	/		/			/	/
Chouaffate	/	/				/	/	/
Chouaffa	/	/			/		/	/
Fi youm ou lila	/	/					/	/
Bled	/	/	/				/	/
Aldjia	/	/			/		/	/
Hidjab			/				/	/
El hadja	/				/		/	/
Sidi	/	/	/				/	/
Mouloud	/	/	/				/	/
Zéralda	/	/			/		/	/
Sidi el hadj	/	/	/				/	/
Guereche								
Chikh	/	/	/				/	/
Méchoui	/	/	/				/	/
Baraka	/	/			/		/	/
Hadja					/		/	/
Ya si el-hadj	/	/					/	/
Abou Nawas	/	/	/				/	/
Haschich	/	/	/				/	/
Haroun	/	/	/				/	/
Rachid								
Imam sur un minbar	/	/	/				/	/
S'hour			/				/	/
Salam alikoum	/	/					/	/
Kawthar		/			/		/	/

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

Chahada	/	/			/		/	/
Rahala	/	/			/		/	/
B'khour			/				/	/
Chamharouche	/	/	/				/	/

III.1-Résultats d'analyse :

La lecture et l'analyse de tableau qui montre les différents types d'intégrations de l'emprunt linguistique dans le corpus étudié a abouti aux résultats suivants :

- Les emprunts intégrés dans notre corpus d'étude sont d'origine arabe classique ou dialectale.
- L'intégration graphique des emprunts ne se varie pas au cours du texte donc on a pas constaté la présence de variantes graphiques d'un même emprunt.
- Les emprunts intégrés peuvent provoquer un problème de prononciation chez le lecteur relatif à la diversité linguistique des deux langues.
- On a constaté le respect de certaines règles de grammaire, la présence de la marque de pluriel et les articles qui définissent les mots et signale le genre (féminin et masculin) : la baraka, le taleb, djinns.
- Les emprunts : bled, taleb, gandoura, aïd, chèche, sidi, baraka, peuvent constituer un rapprochement phonologique et graphique entre les deux langues.
- Les emprunts : sidi, Ya si el hadj, Ya si Mohammed, portent une charge significative dans notre société algérienne on peut les considérer comme des noms propre, d'honneur et de politesse.
- Afin d'éviter les failles de la prononciation, on a constaté la présence des accents (bled), des consonnes redoublé (djinns), la lettre (d) devant (j) comme : hidjab-hadja- Aldjia, dont il n'existe pas dans la langue source.
- La majorité des emprunts rejoignent le système de la langue arabe au niveau de la phonologie et la graphie : s'hour, chahada, choaffate.
- Il a des mots qui ne sont pas intégrés dans les dictionnaires français où on a essayé de l'analyser sans faire recours aux dictionnaires : Aldjia –chouaffa-s'hour – chamharouch-b'khour-kawthar

IV- Analyse lexico sémantique des emprunts dans La nuit de henné :

À ce niveau, on va classer les emprunts selon la notion du champ sémantique ou les sous ensemble du lexique « *l'association d'un champ notionnel et d'un champ lexical* » (Gardes-Tamine.2005. P 119) En signalant les réseaux d'appartenance et en traitant leurs étymologies leurs variantes graphiques. Afin de savoir quelles relations les termes du champ lexical entretiennent les uns avec les autres.

Cette démarche nous a permis de savoir l'intérêt et l'origine de cette intégration linguistique et son rôle dans la construction et l'interprétation du sens

IV.1-Espaces et zones géographiques :

1. Ain Naâdja

Nom féminin (Traduction œil de brebis). Commune de la wilaya d'Alger en Algérie, elle se situe dans la banlieue le sud d'Alger, le lieu du travail de protagoniste.

Dans ce récit et à travers l'évocation de ce mont, l'auteur témoigne cette wilaya pendant les années 80, marqués par la transgression, la violence, et les mentalités archaïques et scléroses.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Citation** :

« *Maamar a enfin bénéficié de l'entreprise où il travaillait la SNB d'une décision d'attribution d'un deux-pièces de Ain Naâdja (Œil de Brebis)* » (Grine. 2007.p 17)

2. Bled :

Nom masculin, terrain, village, campagne, un pays, ce mot désigne dans le dictionnaire français « pays » un terme d'un caractère affectif utilisé par les intellectuelles afin d'exprimer l'attachement au pays d'origine.

❖ **Variantes graphiques** : balad, bled, blad , blèd

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe classique blad pour désigner terrain, pays

❖ **Citation :**

« Quand il était enfant, il accueillait toujours les cousins venaient du bled par cette question « Quand est-ce que vous allez repartir » (Grine. 2007.p72)

3. Zéralda :

Nom féminin Commune de la wilaya d'Alger en Algérie, située dans la banlieue ouest d'Alger

❖ **Variantes graphiques :** zéralda –ziralda

❖ **Origine :** emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Citation :** « *le véhicule s'immobilisa devant une maison de style colonial située dans une ruelle étroite, juste à l'entrée de Zéralda* » (Grine. 2007.p75)

IV.2- Le religieux :

1. Hadj/ Hadja :

Nom masculin/féminin(Hadja), musulman qui a fait le pèlerinage à la Mecque et pour cela il porte la nomination El Hadj. At dans un ordre général, en Algérie, ce mot est utilisé pour désigner les gens les plus âgés.

❖ **Variantes graphiques :** El hadj-Hadj – El Hadja

❖ **Origine :** emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie :** De l'arabe حَج qui désigne un devoir religieux où le pratiquant s'appelle Hadj

❖ **Citation :**

« *Il le croyait totalement immerger dans le monde de la foi, indifférent à toutes les nourritures, terrestres, hadj à plusieurs reprises, et soudain il le surprend par un curieux hasard trotinant à côté d'une belle dame, la quarantaine encore appétissante.* » (Grine. 2007. p14)

« *C'était son père El- Hadj Amar* » (Grine. 2007. p15)

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

« Elle ajouta à l'attention de El- Hadja : « On a bien peur que ce ne soit une créateur d'un autre monde qui voudrait prendre possession d'elle » (Grine. 2007. p76)

2. Taleb :

Nom masculin, ce mot désigne d'une façon celui qui enseigne le coran, celui qui a appris le coran pour devenir un érudit musulman, il récite le coran pendant les fêtes, dans notre corpus ce mot est utilisé pour désigner, un saint qui assure une protection contre le mauvais œil et la sorcellerie.

❖ **Variantes graphiques** : talib –taleb

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe طالب

❖ **Citation** :

« À ce qu'on dit, les forces du mal sont permanentes ! Et aucun taleb n'y pourra rien ! Fait attention à toi ! » (Grine. 2007.p 19)

3. Aïd Eladha :

Nom masculin Fête religieuse musulmane marque la fin de Hadj et témoigne le sacrifice de prophète Ibrahim, le 10 du mois de Dhou al Hidja

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique.

❖ **Étymologie** : De l'arabe عيد الأضحى la fête musulmane de sacrifice

❖ **Citation** :

« Il adorait vraiment les yeux des bovins au point de céder ses autres parts de la viande de la viande du mouton que sa famille égorge le jour de l'Aïd El-Adha pour les deux yeux de l'animal sacrifié » (Grine. 2007. p18)

4. Ramdhan :

Nom masculin, qui désigne le neuvième mois du calendrier musulman, un devoir religieux où les musulmans le consacrent au culte et à un jeûne de l'aube à la tombée de la nuit

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Étymologie** : de l'arabe رمضان Neuvième mois de l'année hégirienne

❖ **Citation** :

« *Un gringalet long comme un jour de Ramadhan* » (Grine. 2007. p18)

5. **Djinns** :

Nom masculin pluriel du djinn, démon ; entité malfaisante. Selon le Coran, ils sont doués de libre-arbitre (et seront jugés avec les humains au Jour du Jugement), invisibles à l'œil humain, et sont créés de feu sans fumée. Ils peuvent prendre différentes formes (végétale, animale, ou anthropomorphe). Ils sont capables d'influencer spirituellement et mentalement le genre humain (contrôle psychique : possession), mais n'utilisent pas forcément ce pouvoir. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Djinn>

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Étymologie** : de l'arabe جن

❖ **Citation** :

« *Elle ne croyait ni aux fantômes, ni au revenants, mais au djinns si : puisque le Livre sacré les reconnaît* » (Grine. 2007. p 63)

6. **Mouloud** :

Nom masculin, El mawlid, Aïd El Maoulid, fête d'un caractère religieux, commémoration de la naissance du prophète Mohammed se célèbre à la date du 12 de Rabia al Awal, troisième mois de l'année musulmane.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : dérivé du prénom et nom arabe Mouloud

❖ **Citation** :

« *Dans le hall vide flottait un doux parfum d'encens, Jade dit à son époux : « ça me rappelle les soirées du Mouloud de jadis* » Maamar murmura : « oui c'était le bon vieux temps » (Grine. 2007. p 76)

7. Chikh :

Nom masculin, un mot utilisé pour désigner un savant, un sage, ou un chef religieux « un homme respecté en raison de son grand âge et surtout de ses connaissances scientifiques ou religieuses (c'est-à-dire la connaissance du Coran et de la sunna) »

(<https://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh>) ce mot désigne dans les dictionnaires du français standard un chef de tribu.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe شيخ *šayh*, vieillard

❖ Variantes graphiques : cheik, cheik, cheikh

❖ **Citation** :

« À ce qu'il paraît, le cheikh lui a préparé des mixtures qui ont rendu fou de passion le ministre, Elle vient le remercier à sa façon » (Grine. 2007. p 78)

8. Imam:

Nom masculin et féminin identique, désigne un dignitaire religieux qui dirige une mosquée et les prières du vendredi

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique.

❖ **Étymologie** : de l'arabe إمام *imām* dignitaire du religieux musulman

❖ **Citation** :

« Sortant de son mutisme le Taleb, les deux mains de Jade toujours dans les siennes s'exprima sentencieusement, comme un imam sur un minbar : « je ne vais pas vous cacher la vérité : c'est un être du monde parallèle qui a enduit de henné la main de Madame » (Grine. 2007. p 78)

9. Un minbar :

Nom masculin, chaire en bois sculptée d'une mosquée réservé à l'imam pour le prône du vendredi ou les fêtes musulmanes.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques
Dans La nuit du henné de Hamid Grine

❖ **Étymologie** : de l'arabe منبر

❖ **Citation** :

« Sortant de son mutisme le Taleb, les deux mains de Jade toujours dans les siennes s'exprima sentencieusement, comme un imam sur un minbar : « je ne vais pas vous cacher la vérité : c'est un être du monde parallèle qui a enduit de henné la main de Madame » (Grine. 2007. p 78)

10. Salam alikoum :

Nom masculin, la formule de salutation propre aux musulmans

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : emprunté de l'expression سلام Salam alayk « paix sur toi » elle-même composée de salam (paix) alykoum (sur vous)

❖ **Citation** :

« La boule se dégonfla en un timide : « Salam Alikoum » qu'il lança aux badauds » (GRINE. 2007. p 78)

11. Le Kawthar :

Nom masculin, une sourate coranique

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Étymologie** : une rivière au Paradis

❖ **Citation** :

« Il l'entendit réciter dans un murmure, le Coran. Il ne pouvait même se fortifier avec les mêmes Sourate, ne connaissant par cœur que les deux plus courtes « L'Unité de Dieu » et « Le Kawthar » Il s'en voulut d'être si ignorant en matière de culture religieuse » (Grine. 2007. p 125)

12. Chahada :

Nom féminin, un des piliers de l'islam, consiste à faire la confession de foi musulmane : « j'atteste *qu'il n'y a de divinité que Dieu, et j'atteste que Mohammed est le messenger de Dieu* »

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Étymologie** : de l'arabe شهادة

❖ **Citation** :

« *Il bondit littéralement de peur en hurlant.il ouvrait les yeux en faisant la Chahada* »
(Grine. 2007. p 136)

13. Baraka :

Nom féminin, bénédiction d'Allah, protection des saintes des marabouts, des autorités religieuses ou des parents.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe بركة

❖ **Citation** :

« *Le cheikh est devenu son obsession. Frustrée, Aldjia ne pouvait pas distinguer entre l'appel de son corps aux assauts d'un mâle vigoureux et celui de son esprit à la baraka du taleb* » (Grine. 2007. p 78)

IV.3-La magie et la sorcellerie

1. Henné :

Nom masculin, désigne une teinture rouge tirée de feuilles sèches utilisées par les femmes afin de colorier les mains ou les chevaux, c'est un aspect de la culture arabe et spécifiquement algérienne. La nuit du henné est une phase primordiale dans les cérémonies de mariages, les dessins en henné enduits sur les mains sont conçus comme porte bonheur dans la vie de la future mariée. Dans notre corpus le thème du henné est la machine qui a tissé l'intrigue est les événements.

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

Étymologie : De l'arabe, حناء à comparer à l'ancien français « alcane » (1256), également « alchane ». Et « encanne », terme issu du latin médiéval « alchanna » dérivé du même mot arabe.

❖ **Citation** :

« *Si ce n'est pas elle qui a met du henné, ça ne peut être qu'une entité surnaturelle* » (Grine. 2007. p 78)

2. Chouaffate/Chouaffa :

Nom féminin, voyante, sorcière qui peut selon certaines croyances interroger le sort, en utilisant certaine forme de magie et de sorcellerie. la définition de se terme est intimement liée à la notion de traduction et d'imaginaire culturelle da la société. Dans notre texte étudié ce terme est utilisé pour signifier une femme sorcière qui a des pouvoirs magiques qui lui permettent de voir le passé, prévoir le futur et trouver des solutions aux différents problèmes et spécifiquement les problèmes en caractère spirituel.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe dialectal شواف /شوافة voyeur, observateur

❖ **Citation** :

« *On va demander aux femmes de la réception si elles n'en connaissent pas un dans les environnements. Avec leurs têtes de chouaffate, elles doivent connaitre tous les talebs et toutes les sorcières* » (Grine. 2007. p 64)

« *J'aimerais avoir une explication qu'elle soit d'un taleb ou d'une chouaffa, l'important c'est qu'on me dise si c'est un ange, un démon ou autre chose qui se cache derrière* » (Grine. 2007. p 67)

3. Haschich :

Nom masculin, « *est le nom donné couramment à la résine de cannabis, il est issu d'une extraction de la résine des fleurs femelles de cannabis* » (<http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Haschich>) dans le corpus ce terme désigne un encens utilisé dans les travaux de sorcellerie.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe حشيش

❖ **Citation** :

« Le taleb est sous l'effet du haschich. « Il est dans un tel état qu'il ne sait plus ce qu'il fait le pauvre ! au lieu de jeter l'encens dans le brasero, il le remet dans le sac. Encore un peu et il le boufferait ! Attendant pour voir » (Grine. 2007. p 97)

4. S'hour :

Nom masculin. Maléfice ou sortilège. Un acte à portée magique réalisé afin de provoquer le mal à quelqu'un ou pour l'acquisition et possession de quelqu'un ou quelque chose par la force de magie.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe dialectal سحر / ساحر / سحور

❖ **Citation** :

« Je suis venu pour exorciser toutes les saloperies que me font mes maitresses ! je suis gorgé de s'hour, si tu veux savoir ! » (Grine. 2007. p 112)

5. B'khour :

« Encens résine aromatique qui dégage par combustion une odeur agréable et forte »
(<http://www.almaany.com/fr/dict/ar-fr/بخور>)

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe بخور

❖ **Citation** :

Le maitre, lui étais assis, les jambes croisées. Un brouillard de fumigations de parfums (b'khour) l'enveloppait » (Grine. 2007. p 147)

6. Chamharouche :

Nom masculin, le nom du sultan des génies selon la croyance de certain maghrébins. Dans l'imaginaire collective maghrébine Chamharouch est le roi des génies qui juge les djinns et les êtres humains.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe شمروش

❖ **Citation** :

« Il ne put qu'entendre le taleb murmurer les yeux fermés ce qui lui parut être des versets du Coran. Jade qui connaît le texte sacré n'était sûr de rien. En prêtant l'oreille avec plus d'attention, elle saisit des bribes : ô Chamharouch, le saint des saints, tu es l'un des sept rois des génies ...viens...ô viens en aide à cette malheureuse créature » (Grine. 2007. p 151)

7. El fel :

Nom masculin, présage, augure par lequel on juge de l'avenir, ce mot fait partie de l'imaginaire maghrébin.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe dialectal فال et l'arabe classique الفأل

❖ **Citation** :

« Le cœur battant le tambour, le rituel du présage : « el fel » Pour avoir des nouvelles sur son père, maquisard, sa mère et ses tantes faisaient à minuit, toutes lumières éteintes, « el fel » le présage » (Grine. 2007.p 62)

IV.4-L'habillement

1. Seroual :

Nom masculin, un pantalon pour les hommes « ample avec l'entrejambe très bas »

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : via l'arabe سروال, du persan شلوار

❖ **Variantes graphiques:** seroual, sarouel

2. Burnous :

Nom masculin, « *grande manteau de laine à capuchon, d'origine berbère, porté dans les pays du Maghreb* »

❖ **Origine :** emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie :** de l'arabe برنوس

❖ **Variantes graphiques:** burnous, albornoz, alburnos

3. Chèche :

Nom masculin, une longue écharpe portée en turban utilisé surtout dans les régions sahariennes.

❖ **Origine :** emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Étymologie :** de l'arabe شاش pièce d'étoffe qu'on roule autour de la calotte du turban

❖ **Citation :**

« *Elle était dans un bal à Vienne dans les bras de son mari en prince algérien vêtu de blanc : seroual, burnous et chèche* » (Grine. 2007. p56)

4. Hidjab :

Nom masculin, voile, tenue que les femmes portent pour empêcher de voir leurs cheveux.

❖ **Origine :** emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Étymologie :** de l'arabe حجاب rideau voile placé devant un être ou un objet pour le soustraire à la vue, vient de حجب voiler cacher.

❖ **Citation :**

« *La vieille avait fière allure dans son hidjab vert. Le tatouage sur son visage rassurait en rappelant une autre époque, une autre Algérie où l'homme n'était pas un loup pour l'homme, mais son frère* » (Grine. 2007. p 76)

5. Gandoura :

Nom féminin, tenue traditionnelle longue et large, sans manches, portée par les femmes et aussi les hommes dans les pays arabes.

❖ **Variantes graphiques** : gandoura –gandura

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe dialectal maghrébin qui vient du berbère Gandour

❖ **Citation** :

« A ce moment comme pour lui donner raison, apparut de derrière le drap vert qui recouvrait le mur du fond, un homme de gandoura verte, si bien qu'il se confondait avec les murs » (Grine. 2007. p 84)

IV.5- les noms et appellations:

1. Aldjia :

Nom féminin, donné à une fille qui se caractérise par la bonté de cœur, la beauté et la ruse. Le nom remonte à l'époque ottomane en Algérie pour désigner les femmes chrétiennes captives qui se sont converties à l'islam et elles étaient un exemple de beauté, ce nom est utilisé dans des différentes régions de l'Algérie comme un signe de la bonté et la beauté.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie** : de l'arabe *عَلْجِيَه*

❖ **Citation** :

« Le retour était aussi lugubre que l'aller était gai. Seule Aldjia était prolix » (Grine. 2007. p 117)

2. Sidi :

Nom masculin, mon seigneur, monsieur, un titre utilisé en Afrique du nord afin d'honorer quelqu'un

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

❖ **Étymologie** : de l'arabe سيدي

❖ **Citation** :

« Euh...alors on est venu voir Sidi pour qu'il nous trouve un remède » (Grine. 2007.p76)

3. Haroun Rachid :

Nom propre, « le cinquième calife abbasside qui succède à son frère Al-Hadi en 786 et règne jusqu'à sa mort en 809 » (<https://www.google.com/search?q=6.+Haroun+Rachid>).

Dans la nuit de henné cette personnalité témoigne le désir et les enjeux sexuelles du protagoniste où il veut vivre à la manière de ce calife qui était entouré par plus de deux mille femmes à son service.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Citation** :

« L'idéal de vie de Maamar ne se trouve pas dans cette Algérie qui s'ébroue dans le socialisme, n'est même en Europe il faut remonter loin dans le temps, il faut aller à la cour de Haroun Rachid » (Grine. 2007.p87)

4. Abou Nuwas

Nom propre, « né entre 747 et 762 à Ahvaz (Iran actuel) et décédé vers 815 à Bagdad (Irak), est un poète de langue arabe du califat abbasside »

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Abo%C3%BB_Nouw%C3%A2s)

Dans notre corpus étudié ce poète est évoqué pour ses poèmes d'amour et de passion sous le règne de califat Haroun Rachid.

❖ **Origine** : emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe classique

❖ **Citation** :

« Être dans la peau de ce jouisseur vautre sur des coussins entourés de femmes superbe à son service, alors que des danseuses, légèrement vêtue, ondulent des hanches au rythme de chansons dont le parolier n'est autre que Abou Nuwas » (Grine. 2007. p88)

5. Rahala :

Nom masculin, voyageur, nomade, personne ne qui erre dans la nature, dans le Sahara sans arrêt.

❖ **Origine :** emprunt d'un lexème (avec le sens) à l'arabe dialectal

❖ **Étymologie :** de l'arabe رحل -رحالة -ترحال

❖ **Citation :**

« Jade prêta l'oreille : la musique était celle de « Rahala » (Nomade) de Warda » (Grine. 2007. p146)

IV.6-Commentaire :

- Les emprunts qui appartiennent au champ de l'espace géographique sont inclus dans l'enjeu de la représentation de l'espace, où se déroule l'histoire. Ajoutons que leurs utilisations dans le texte ne sont pas fréquentées. On a constaté aussi que les emprunts expliquent l'attachement de l'écrivain et sa passion vers sa terre natale.
- Les emprunts qui expriment le religieux sont les plus dominants, ils identifient l'appartenance identitaire de l'écrivain, son attachement à la culture musulmane et à sa terre natale, mais aussi les travers et les défauts des mentalités archaïques qui ont enlaidi la religion.
- Les emprunts englobés dans le champ de la sorcellerie, expriment le désir de l'écrivain de vivre dans un monde fictionnel, et s'inscrivent dans un discours d'énonciatif où il critique l'immoralité et les valeurs dans sa société, ainsi aux traditions sclérosées qui ont envahi la société algérienne notamment les phénomènes de la sorcellerie.
- Derrière l'usage des mots de la langue maternelle, nous avons constaté un discours lancinant qui n'a pas cessé de critiquer la société algérienne des années 80, et de faire passer sa réalité cachée, ses problèmes ainsi que la beauté, la pudeur et la bonté de son peuple.

CHAPITRE II : Analyse des emprunts linguistiques Dans La nuit du henné de Hamid Grine

- Les emprunts intégrés font parties de social historique et la psyché de la société algérienne et plus précisément de l'inconscient autrement dit les emprunts dans notre corpus étudié constituent une langue par laquelle l'auteur veut parler librement et sans contraintes sur ses enjeux et ses désirs, selon l'expression de Jacques LACAN dans ses études faites sur l'imaginaire « l'inconscient *est structuré comme langage* »
- Le sens du notre texte étudié et son interprétation sont influencé par la charge sémiotique des mots emprunté, en effet la traduction de ces emprunts est une trahison à leur originalité, autrement dit, la charge significative des emprunts dans la Nuit du Henné peut ajouter un impact positif sur la langue cible (française) où chaque emprunt est chargé d'interprétations intimement liée à notre culture algérienne ce qui a donné au texte son originalité et son authenticité.

Conclusion

Conclusion

L'utilisation des mots arabes au sein d'un texte écrit en français n'est pas gratuite et peut répondre à plusieurs enjeux socioculturels et littéraires et apporter beaucoup de significations.

Poussé par le désir de savoir comment se manifeste ce phénomène au sein d'un texte littéraire fictionnel nous avons réalisé notre étude intitulé Analyse lexico-sémantique de l'emprunt linguistique dans *La Nuit de Henné* de Hamid Grine, qui envisage une analyse lexico sémantique de l'emprunt comme résultat du contact entre la langue arabe et la langue française dans le domaine de l'écriture littéraire. Ce travail réalisé a tourné autour de la problématique suivante :

L'utilisation des emprunts dans la nuit de henné est-elle volontaire ? Et quelle influence porte-t-elle sur le sens et l'interprétation de texte ?

À ce propos, l'approche lexico sémantique à laquelle nous avons fait recours a bien servi notre analyse de l'emprunt intégré dans le texte, comme elle nous a permis de répondre à notre problématique et affirmer nos hypothèses citées au départ.

On a réparti notre travail en deux parties, dont la première partie théorique était consacré aux différents concepts relatifs à la lexicologie et la sémantique ce qui nous a permis de construire une vision claire sur l'emprunt comme phénomène qui porte sur l'utilisation d'un mot ou une expression d'une autre communauté linguistique, tout en l'adaptant parfois aux règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques de la langue d'arrivée sous divers et multiples enjeux. Ainsi à ses variétés. Notre regard est posé aussi sur la situation sociolinguistique en Algérie par laquelle nous avons découvert la richesse et la variété de ce paysage qui reflète la diversité et la complexité socioculturelle de ce pays.

Dans la deuxième partie pratique, on a commencé par un mémento biographique de l'écrivain et le résumé de son roman qui a fait l'objet de notre étude, puis on a essayé de le cerner dans son cadre socioculturel où on a constaté la domination de la culture maraboutique et la quête de la réalité cachée derrière *La nuit de henné* dans un lexique bien spécifique renseignant sur la mémoire culturelle collective. Le discours dénonciateur qui, sous un lexique relatif à la sorcellerie, nous a livré des exercices qui reflètent l'imaginaire social où on a assisté à un sujet collectif de la société à l'intérieur du récit.

Ensuite on s'est intéressé dans cette partie à classé les emprunts relevés du texte dans un tableau qui montre les différentes intégrations : phonologique, graphique,

Conclusion

morphosyntaxique, morpho-lexicale et sémantique où on a trouvé que les emprunts intégrés sont d'origine arabe classique ou dialectale et peuvent provoquer un problème de prononciation chez le lecteur monolingue européen relatif à la diversité linguistique des deux langues. Aussi le respect de certaines règles de grammaire et certain rapprochement phonologique et graphique entre les deux langues.

Dans le cadre d'une analyse sémantique, on a classé les emprunts selon leur apparence dans des champs sémantiques en se référant aux dictionnaires et en les analysant par rapport à leurs étymologies et leur origine. Ce que nous a permis de confirmer que les emprunts expliquent l'attachement de l'écrivain et sa passion vers sa terre natale car ils identifient l'appartenance identitaire de l'écrivain et son attachement à la culture musulmane, ils expriment aussi le désir de l'écrivain de vivre dans un monde fictionnel, en s'inscrivant son œuvre dans un discours dénonciateur où il critique l'immoralité et les valeurs dans sa société, ainsi que les phénomènes qui ont envahi la société algérienne notamment les phénomènes de la sorcellerie. De même, on est arrivé à confirmer que les emprunts intégrés font parties du social historique de la société algérienne où tout changement de ces emprunts par des mots d'origine française est une trahison par rapport à notre imaginaire collectif et par rapport à l'authenticité du texte.

Finalement, étudier un phénomène langagier, dans un texte de fiction, est un travail qui explique d'une façon, la fascination par le monde littéraire et d'une autre, les multiples visages de la représentation du contact des langues. Nous pourrions donc belle et bien dire, que cet emprunt est un héritage pour la langue d'origine comme la langue cible. Nous espérons voir d'autres analyses qui portent sur des phénomènes linguistiques pareilles insérés dans ce vaste espace littéraire qui parait comme une passerelle universelle où les langues et les cultures mondiales se réunissent et s'enrichissent.

Références bibliographiques

Corpus d'étude

1-Grine, Hamid. (2007) La Nuit de Henné. Alger. Éditons Alpha.

Ouvrages théoriques

1. ASSELAH RAHAL Safia. (2004) Plurilinguisme et migration. Éditions Le Harmattan,
2. DUBOIS Jean.(2001)Dictionnaire de linguistique et sciences du langage. Éditions Larousse.
3. GILLES Siouffi. DAN VAN Raemdonck.(2012) 100 fiches. Editions Bréal.
4. LEHMANN Alise. MARTIN BERTHET Françoise. (2008) Introduction à la lexicologie. Éditions Armand Colin.
5. LOUBIER Christiane (2011) De l'usage de l'emprunt linguistique. Office québécois de la langue française.
6. MOREAU Marie-Louise (1997) Sociolinguistique concepts de base. Éditions Pierre Mardaga.
7. MORTUREUX. Marie Françoise (2008) La lexicologie entre langue et discours. Éditions Armand Colin.
8. Neveu. Franck. (2004) Dictionnaire des Sciences du Langage. Paris. Éditions Armand Colin.
9. NIKLAS-SALMINEN (2015) La lexicologie, Éditions Armand Colin.
10. Pol guère Alain. (2003) Lexicologie et Sémantique lexicale. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal.
11. POTTIER Bernard. (2011) Sémantique générale. Éditions Linguistique nouvelle.
12. RASTIER François (1987) Sémantique interprétative. Paris. Presses universitaires de France.
13. TOURATIER Christian (2000) La sémantique, Armand colin. Coursus.
14. Touratier Christian. (2004) La sémantique. Éditions Armand Colin.
15. Vincent Nyckees (1998) La sémantique. Paris. Éditions Belin

Mémoires et Articles consultés

1. ABDELHAMID Samir (2002) pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage du français langue étrangère chez les étudiants du département de français. Université de Batna.

2. SOUAFI Karima LAABDI Djihad (2015) Analyse lexico-sémantique des emprunts dans le roman *Le Fils de Pauvre* de Mouloud Feraoun. Centre Universitaire BELHADJ Bouchaib Ain-Temouchent.
3. TALEB-IBRAHIMI. Khaoula. (2002). *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens. De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir), Lidilem, Université de Grenoble 3.

Sitographie

1. http://www.revue-texto.net/1996-2007/Reperes/Cours/Ballabriga2/Semantique2_2-2.html
2. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/calque> 12437
3. <https://fr.wiktionary.org/wiki/d%C3%A9rivation>
4. https://fr.wikipedia.org/wiki/Champ_lexical
5. <https://fr.wiktionary.org/wiki/lexicalisation>
6. http://www.revue-texto.net/1996-2007/Reperes/Cours/Ballabriga2/Semantique2_2-2.html
7. https://fr.wikipedia.org/wiki/Hamid_Grine
8. (Gardes-Tamine.2005. p119)
9. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh>)
10. (<http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Haschich>)
11. (<http://www.almaany.com/fr/dict/ar-fr/بخور>)
12. <https://www.google.com/search?q=6.+Haroun+Rachid>
13. https://fr.wikipedia.org/wiki/Abo%C3%BB_Nouw%C3%A2s)
14. <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tymologie>

Dictionnaires

1. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage
2. Dictionnaire français hors-ligne. Livio.
3. Larousse1994
4. *Le Robert* de 2010

Résumé

Ce travail suggère une analyse de l'emprunt linguistique dans La Nuit du Henné le roman de Hamid Grine, apparu en 2007 aux éditions ALPHA. Dans le cadre de la recherche en sciences du langage portant sur l'approche lexico sémantique dans le but de savoir les enjeux derrière l'utilisation de l'emprunt et son impact sur le sens et l'interprétation du texte.

Mots clés :

Analyse – lexico sémantique – emprunt – linguistique – roman

ملخص:

هذا العمل يقترح تحليل الإعارة اللغوية في رواية ليلة الحناء لكتبتها حميد قرين الصادرة بتاريخ 2007 عن دار النشر ألفا. في إطار البحث في علوم اللغة، انطلاقاً من المقاربة اللغوية السيميائية. بهدف معرفة الخلفيات وراء استعمال الإعارة اللغوية وأثرها على المعنى وتأويل النص.

الكلمات المفتاحية

تحليل – اللغوية سيميائية – إعارة – لغوية – رواية

Abstract :

This work suggests an analyse of The linguistic loan in The night of Henna a novel writing by Hamid Grine wich appeared in 2007-Alpha Editions. As a part of researche in science language on a lexicosemantic approach and in order to know the issues behind the use of the loan and its impact on the meaning and interpretation of the text

Key words

Analyse – lexicosemantic – linguistique- loan -novel